

CHARTRE POUR LES PARENTS DE L'ECOLE SAINT VINCENT HENDAYE

C'est en début d'année que se prennent les bonnes habitudes, pour tous.

Notre pays connaît des difficultés de sécurité et des consignes sont données par le ministère de l'Education Nationale. Notre région est en vigilance renforcée.

Voici donc une charte pour nous aider à notre « bien-vivre ensemble »

POINTS SECURITE

ENTREES – SORTIES- CIRCULATION

Pas de voitures engagées dans l'impasse des évadés.

Les portails seront fermés (Loti comme Libération) à 8h35 et à 13h35 . Ouverture des portails à 13h15, pour les enfants déjeunant à la maison.

Sur le site Loti, les parents qui récupèrent leurs enfants, ne stationneront plus dans la petite cour au delà de 16h15 .

Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès des écoles.

Les enfants des classes de CE2 –CM1-CM2 pourront avoir l'autorisation de sortir seuls, seulement si l'autorisation est signée.

Cela entraîne quelques conséquences : en cas de retard – plus d'inscriptions possibles à la cantine.

Les rendez vous médicaux sont pris en dehors des heures scolaires – si cela n'est pas possible, votre enfant sera absent pour la demi journée.

Autres points de la charte non liés à la sécurité

ABSENCES : toute absence doit être signalée par téléphone ou mail – justifiée par un certificat médical au delà de 48h pour les primaires – avec un mot écrit lors du retour de l'enfant.

MEDICAMENTS : aucun adulte n'est autorisé à administrer un médicament sauf PAI (projet d'accueil individualisé) signé par la famille.

EPS – PISCINE-SURF : sont des matières obligatoires . Toutes dispenses de ces pratiques seront justifiées par un certificat médical.

GOUTER : Possible le matin sur Libération (avec modération – fruits-compote-produit laitier)

Sur le site Loti pas de goûter (explication lors de la réunion des parents)

RECREATION : la cour reste un lieu de jeu pour les enfants . seuls sont autorisés les ballons en mousse ou plastique (cuir = interdit)– cordes à sauter – élastiques.

Les cartes (pokemon ou autres) pour les primaires seront en *nombre raisonnable* – Le matériel apporté sera validé par le professeur.

RENDEZ VOUS : le cahier de liaison sert de lien pour la prise de rendez vous, avec les professeurs .

Voici les contacts possibles : secrétariat 05 59 48 89 00 secretariat@stvincent.eus

Portable Mme GAUNET 06 63 57 97 38 / 05 59 48 89 04 direction.ecole@stvincent.eus

Signature - datée

